

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION



REUNION DU 6 OCTOBRE 2016

Délibération numéro 16 - 02 - 003

Dossier n°3 : La décision modificative numéro 1.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 28 juillet 2016, s'est réuni le jeudi 6 octobre 2016 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (21 membres présents et 1 pouvoir sur un total de 22 administrateurs).

Étaient présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY – Fabienne PERRIN – Valérie PEYSSELLON – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-François BARNIER – Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Olivier GAULIN – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Hervé REYNAUD – Jean-Claude REYMOND – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE.

Étaient excusés :

Madame Clotilde ROBIN (pouvoir donné à Georges DRU) ; Jean-Yves BONNEFOY.

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le projet de modification du budget 2016 de l'établissement public intègre deux éléments principaux : l'utilisation d'une partie des crédits disponibles pour l'acquisition par anticipation de six nouveaux camions citernes feux de forêts (1^{ère} partie), et pour le renouvellement par anticipation de vestes textiles (2^{ème} partie). Il doit permettre également la réalisation d'ajustements budgétaires (3^{ème} partie).

1^{ère} partie - L'acquisition par anticipation de six nouveaux camions citernes feux de forêts répondant aux nouvelles normes de sécurité pour les agents, en remplacement d'engins acquis il y a plus de 20 ans.

La programmation budgétaire envisagée en 2016 dans le domaine de l'immobilier ne pourra pas se réaliser en totalité. En effet, si les crédits de paiement votés pour la restructuration du CTA-CODIS et pour les constructions des casernes de Saint-Etienne la Métare, Jonzieux, Saint Sauveur en Rue seront bien consommés en 2016, il en sera différemment pour ceux attribués notamment aux opérations d'Andrézieux-Bouthéon et Saint-Jean-Bonnefonds (des études préalables ont été réalisées pour analyser les terrains d'assiette, retardant ainsi le lancement des consultations des entreprises).

Les crédits disponibles dans le domaine de l'immobilier pourraient donc être utilisés pour acquérir, par anticipation, six nouveaux camions citernes feux de forêts répondant aux nouvelles normes de sécurité pour les agents. En effet, comme le montrent les photos jointes en annexe du présent rapport, les nouveaux camions citernes feux de forêts disposent d'arceaux de sécurité protégeant la cabine en cas de renversement de l'engin, et intègrent un système d'autoprotection en eau en cas d'encerclement du véhicule par les flammes.

Ces six acquisitions étaient programmées pour moitié en 2017 et pour moitié en 2018, dans le cadre du renouvellement périodique des engins d'interventions. Ils devaient remplacer des camions citernes feux de forêts acquis dans les années 1990.

Cette opération se traduirait de la manière suivante dans le budget 2016 :

Article 231 312 – immobilisations corporelles en cours – construction : - 1 400 000 €

Article 231 561 – immobilisations corporelles en cours – matériels roulants : + 1 400 000 €

En 2017 et 2018, l'article 231 561 – immobilisations corporelles en cours – matériels roulants serait diminué annuellement de 700 000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20161006-16-02-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

2^{ème} partie - Le renouvellement par anticipation de vestes textiles.

Le renouvellement du caisson d'entraînement à l'exposition au feu, implanté à Roanne, était initialement programmé en 2016. Cette opération sera différée d'une année pour des raisons techniques.



Aussi, ces crédits non utilisés (110 000 €), associés à d'autres crédits qui ne seront pas mobilisés pour des achats de matériels divers (72 000 €), pourraient être redéployés pour financer l'acquisition de vestes textiles (équipements de protection individuelle de catégorie 3) initialement prévue en 2017. Ces équipements auraient vocation à remplacer les vestes de protection les plus usagées dans le cadre de la procédure d'échange.

3^{ème} partie - Les ajustements budgétaires.

Quelques ajustements budgétaires sont également proposés :

- ↳ Réduction des crédits de paiement d'investissement affectés au matériel médical et de formation et augmentation des crédits de paiement affectés à l'achat de terrains et au mobilier. Ces mouvements permettraient l'acquisition d'un bâtiment auprès de la commune de Cuinzier et l'achat de mobiliers complémentaires dans le cadre de la restructuration du CTA-CODIS.
- ↳ Réaffectation des crédits de paiement en investissement affectés à l'aménagement des bâtiments vers les crédits affectés aux travaux dans les centres d'incendie et de secours, pour plus de lisibilité budgétaire.

oooooooooooooooooooooooooooo

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

- ⇨ Pour voter le projet de décision modificative numéro 1, conformément aux éléments transmis aux administrateurs.

Vu le rapport présenté par le Président,
Le Conseil d'administration prend la décision suivante :



Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les mouvements de crédits proposés au sein de la décision modificative numéro 1.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	21 (dont un pouvoir)
<u>Abstention</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT

Annexe 1 : dépenses de fonctionnement

042-284210242-20161006-16-02-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-174 000,00 €
63	TAXES ET IMPOTS	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	0,00 €

Annexe 2 : recettes de fonctionnement

042-284210242-20161006-16-02-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	0 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
78	REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	0 €
64	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €
	TOTAL DES RECETTES	0 €

Annexe 3 : Recettes d'investissement

042-284210242-20161006-16-02-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0,00 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	0,00 €
	10 228	Autres fonds globalisés	0,00 €
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0,00 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0,00 €
16	1 641	Emprunts	0,00 €
28	28 031	frais d'études	0,00 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0,00 €
	28 051	concessions; brevets; licences	0,00 €
	281 312	CIS	0,00 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtiments publics	0,00 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	0,00 €
	281 532	Réseaux d'alerte	0,00 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	0,00 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 571	Ateliers	0,00 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	0,00 €
	28 158	autres	0,00 €
	28 183	Matériel informatique	0,00 €
	28 184	matériel de bureau et mobilier	0,00 €
	28 188	Autres	0,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
		TOTAL DES RECETTES	0,00 €

Annexe 4 : dépenses d'investissement

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
16	1 641	Emprunts	0,00
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0,00
	2 041	Subventions d'équipement aux communes	0,00
20	2 031	Frais d'études	
	205	Concessions, droits similaires, brevets et licences	0,00
	208	Autres immobilisations incorporelles	0,00
21	2 111	Terrains nus	50 000,00
	2 115	Terrains bâtis	0,00
	21 312	centres d'incendie et de secours	756 233,48
	21 351	Installations, aménagements bâtiments publics	-756 233,48
	21 531	Réseaux de transmissions	0,00
	21 532	Réseaux d'alerte	0,00
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	0,00
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	-90 000,00
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	-52 000,00
	21 571	ateliers	0,00
	21 578	autre matériel et outillage technique	-110 000,00
	2 158	Autres	0,00
	21 711	Terrains nus	0,00
	2 183	Matériels informatiques	0,00
	2 184	Matériels de bureau et mobilier	20 000,00
	2 188	Autres immobilisations incorporelles	182 000,00
23	231 312	Immobilisations corporelles en cours - constructions	-1 400 000,00
00018	231 312	CIS Saint Etienne la Métare	0,00
00024	231 312	CIS Saint Pierre de Bœuf	0,00
00028	231 312	CDIS Centre technique du matériel	0,00
00034	231 312	CIS Saint Cyr	0,00
00037	231 312	CIS Le Berland Roche la Molière	0,00
00057	231 312	CIS Saint Etienne la Métare 2	0,00

Annexe 4 : dépenses d'investissement.

20161006-16-02-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2016

Publication : 07/10/2016

00058	231 312	CTA-CODIS	0,00
00031	231 312	CIS CHAVANAY	0,00
00043	231 312	CIS CHARLIEU	0,00
00047	231 312	CIS ANDREZIEUX BOUTHEON	0,00
00050	231 312	CIS JONZIEUX	0,00
23	231 561	Immobilisations corporelles en cours - matériels roulants	1 400 000,00
TOTAL DES DEPENSES			0,00

